



Virox® 5 (Canada)
Concentré nettoyant et désinfectant de surfaces
Virucide Général

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2015-04-03

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Virox® 5 (Canada)
 Concentré nettoyant et désinfectant de surfaces
 Virucide Général

Code du produit: 2963741, 53801

FDS #: MS0300104

Utilisation recommandée:

- Nettoyeur désinfectant
- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur
 Siège social aux États-Unis
 Diversey, Inc.
 P.O. Box 19747
 Charlotte, NC 28219-0747
 Phone: 1-888-352-2249
 Adresse Internet pour fiche de données de
 sécurité : www.diversey.com

Siège social au Canada
 Diversey, Inc. - Canada
 3755 Laird Road Units 8-11
 Mississauga, Ontario L5L 0B3
 Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1



Mention d'avertissement: **Danger.**

Déclarations sur les risques et la sécurité

CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la

Virox® 5 (Canada)
Concentré nettoyant et désinfectant de
surfaces
Virucide Général

1 of 6

personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir et produire des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ 1:16

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	5 - 10%
Acide phosphonique	2809-21-4	3 - < 5%
Acide sulfonique de benzène alkylique linéaire	68584-22-5	1 - < 3%
Acide phosphorique	7664-38-2	1 - < 3%
sels de sodium arylsulfonates	147732-60-3	1 - < 3%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Avis aux médecins La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique. Il pourrait être nécessaire de prendre des mesures contre le traumatisme circulatoire, la dépression du système respiratoire et les convulsions.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Sans objet.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminés avant réutilisation. Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'AMMONIAQUE, DES JAVELLISANTS OU D'AUTRES PRODUITS DE CHLORATION. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA)
Acide phosphorique	7664-38-2	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)	1 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion indéterminé

Couleur: Turbidité Transparent, **primaire** Incolore

Odeur: **primaire** Caractéristique

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Densité 8.92 lbs/gal 1.069 Kg/L
Masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Point d'éclair > 200 °F > 93.4 °C
Viscosité: 3 cP
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0.07 % *
Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.
Sustained combustion: Sans objet.
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Solubilité: complètement soluble
Densité relative (relativement à l'eau): 1.069
Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Pression de vapeur: Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Phosphore élémental: 1.83 % by wt.
pH 0.7
La corrosion des métaux: Non déterminé

@ 1:16 1.8 > 200 °F > 93.4 °C

% COV par poids dse la dilution d'emploi 0

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.
Produits de décomposition dangereux	Oxygène.
Matières à éviter	Bases fortes. Ammoniaque. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Pas d'information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

aiguë (ETA) - par inhalation des 20

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des >50

vapeurs (mg/l):

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):

Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Éliminant du contenant :

Consultez l'étiquette du produit.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets corrosifs D002.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Déchets corrosifs D002.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Déscription du connaissance DOT (voie terrestre) NON RÉGLEMENTÉ

Déscription du voie maritime connaissance NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: Canada - Liste extérieure des substances (LES), États-Unis (TSCA).

Réglementation des É.-U.

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	5 - 10%		1000	
Acide phosphorique	7664-38-2	1 - < 3%	5000		

Réglementation Canadienne

Ce produit chimique est un produit enregistré canadien avec DIN et fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage pour les désinfectants en vertu de règlements nationaux. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les risques requis pour les fiches signalétiques (FS), et les étiquettes en milieu de travail pour les produits non désinfectants par le HPR (SIMDUT 2015). Cette FS a été préparée en vertu du critère HPR (SIMDUT 2015), ce qui peut engendrer des différences entre l'étiquette et le langage de la FS.

DIN No. : DIN 02239828

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Produit Dilué:

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2015-04-03

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

NAPRAC

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.